



A.S.E.R du Centre-Var

Association de Sauvegarde, d'Etude et de Recherche pour le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var.

créée en 1977

Maison de l'Archéologie - 21 rue République - 83143 Le Val

Tel : 04.94.86.39.24. Fax : 04.94.86.48.12.

Internet : www.asercentrevar.com

E-mail : aser2@wanadoo.fr

Administrateur du Musée de la Glace - Membre du réseau RéMuT - membre de l'IFRAO
Label PCI France

SOUTIEN

Réunis pour leur 39ème Assemblée Générale annuelle le samedi 19 novembre 2016 à Néoules (Var), les membres de l'ASER du Centre-Var ont soutenu le classement de la technique du bâtir à sec au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité. Ils ont tenu à encourager cette initiative avec la conviction que la reconnaissance de l'universalité de l'Art ne peut que dynamiser sa pratique de façon plurielle et diversifiée et augmenter les bienfaits pour les milieux physiques (prévention des érosions, dégâts des eaux, reforestations incontrôlées), le monde du vivant (maintien de la biodiversité) et les milieux sociaux (conscience et évolution identitaire).

Pratiquée à toutes époques et en tous lieux, la construction en pierres sèches participe à l'aménagement global des territoires ruraux en montrant de hautes qualités d'adaptation aux différents terrains, aux systèmes de production et aux enjeux et besoins des sociétés qui l'utilisent. Cette technique façonne des paysages représentatifs et emblématiques des groupes humains et met en place des ouvrages qui portent et diffusent des valeurs environnementales, culturelles et esthétiques. Largement partagées, ces valeurs mettent en réseau et en interaction un grand nombre de groupes professionnels et sociaux. Pour toutes ces raisons, la perte des compétences liées à la technique ne pourrait qu'être néfaste au développement harmonieux des milieux naturels et humains. La labellisation de ces compétences vise à leur sauvegarde et leur transmission mais aussi à leur épanouissement et leur évolution vers de nouveaux usages matériels, pédagogiques et artistiques de la pierre sèche.

Le classement de la technique du bâtir à sec au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité a été acté le 18 novembre 2018 et les membres de l'ASER ont vécu très positivement cet événement.

Ce jour, 24 février 2023, le Conseil d'Administration de l'ASER du Centre-Var, réuni en séance mensuelle, approuve la demande d'agrégation de nouvelles communautés (Andorre, Autriche, Belgique, Irlande, Luxembourg) aux huit pays initialement réunis pour déposer leur demande auprès de l'UNESCO. Ces nouveaux pays disposent d'un patrimoine matériel et immatériel spécifique dans le domaine de la pierre sèche et leur agrégation ne peut qu'enrichir les échanges concernant la pratique, la sauvegarde et le développement de la pratique du bâtir à sec. Dans ses travaux de recherche sur les structures et les pratiques, l'ASER est souvent amenée à échanger avec des partenaires étrangers et elle souhaite pouvoir élargir son réseau. Nous soutenons donc la candidature des cinq nouvelles communautés candidates.

Fait à Le Val, le 23 février 2023
en présence du Conseil d'Administration
le Président : Philippe HAMEAU